



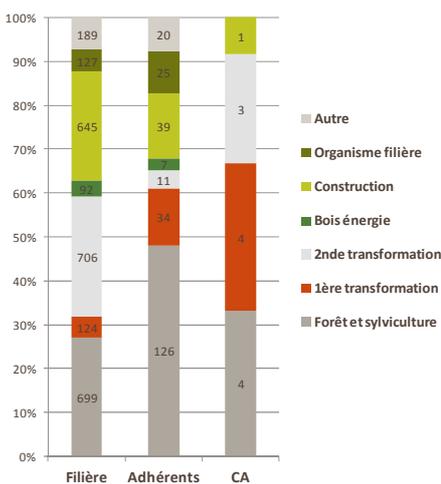
# Repositionnement de l'interprofession bois-forêt GIPEBLOR

La Région et la Draaf Lorraine, principaux financeurs du Gipeblor, ont choisi le groupement Gressard Consultants/Hugues de Cherisey pour accompagner le Gipeblor dans la refondation d'un projet interprofessionnel construit sur une ambition stratégique forte qui fédère l'ensemble des parties prenantes de la filière forêt bois Lorraine.

## Une évolution nécessaire de l'organisation

Forte dépendance aux financements publics, dispersion des actions, manque de représentativité... tel était le constat initial posé par les financeurs et justifiant cette mission d'accompagnement.

Analyse de la représentativité:

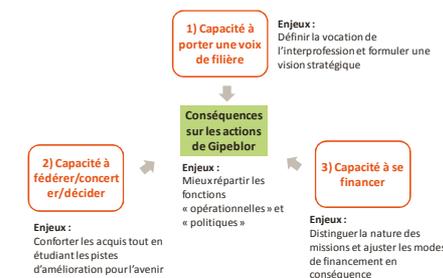


## Un consensus sur les chantiers à mener et une volonté partagée

Un premier diagnostic conduit auprès du Conseil d'administration a permis de faire ressortir les acquis des dernières années et l'envie de

progresser afin de « passer la quarantaine » selon trois axes de changement :

- Porter une voix forte de « filière »,
- Fédérer, concerter, décider dans le prolongement du travail réalisé,
- Se financer, en différenciant notamment la nature de ses missions



## Pas de modèle « sur l'étagère »

Le benchmark conduit auprès de quelques interprofessions régionales et France Bois Région a fait ressortir une diversité de « modèles ». : chacune a son histoire, son organisation, ses activités propres. Sont ressorties des problématiques communes :

- Animer le dialogue et faciliter la cohésion entre acteurs ;

- Représentation de la filière au niveau régional ; dialogue avec les

### Objectifs et méthodologie

- Conduire un diagnostic financier, organisationnel et opérationnel partagé
- Poser les fondations d'un projet interprofessionnel construit sur une ambition stratégique forte qui fédère l'ensemble des parties prenantes de la filière forêt bois Lorraine
- Mobiliser les parties prenantes en établissant les conditions de co-construction avec les acteurs, nécessaires à la réussite du projet
- Accompagner la mise en œuvre de la transformation de l'organisation

La mission a consisté à :

- Réaliser un diagnostic synthétique au travers d'entretiens avec le Conseil d'Administration et visant à identifier les axes de questionnement
- Conduire une écoute élargie des opérateurs et acteurs de la filière pour recueillir leurs attentes et propositions sur les axes précédemment définis
- Animer un séminaire de mise convergence des acteurs sur une ambition commune et un projet interprofessionnel,
- Apporter des éclairages issus d'autres interprofessions régionales,
- Accompagner la mise en œuvre et le pilotage de la transformation

- pouvoirs publics ;
- Choix des axes de travail d'intérêt collectif ;
- Financement, trésorerie.

Certaines interprofessions ne sont actives que sur certains maillons de la filière (*Exemple de la France Comté : l'ADIB mène des actions pour la première et la deuxième transformation seulement*)

- L'Interprofession doit animer et faciliter le dialogue entre parties prenantes (professionnels, pouvoirs publics) mais n'est pas, elle-même, un "super" syndicat ;
- L'Interprofession doit organiser la définition d'une stratégie "filrière" mais doit disposer de sa propre feuille de route, au service d'une sélection des objectifs collectifs .

**Valeurs, Ambition et grandes Missions.**

Puis trois groupes de travail ont été lancés pour conduire les chantiers de transformation.

Les évolutions de gouvernance reposent sur la création d'un nouveau collège permettant de faire rentrer la recherche, le transfert de technologie, les établissements de formation, les bureaux d'études et les maîtres d'ouvrages. Par ailleurs un *modus operandi* des relations avec les financeurs Etat/Région a été formalisé.

Le nouveau **modèle économique**, dont l'objectif est d'atteindre 50% de financement public à l'horizon 2018, repose sur :

- Une distinction entre cotisations et adhésions ;
- Une segmentation des cotisations en deux niveaux donnant droit à un bouquet de services différencié ;
- Une gamme de prestations payantes ;

Les actions sont également segmentées entre :

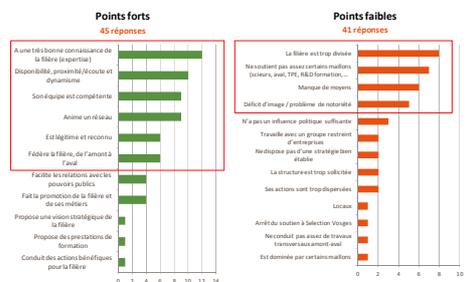
- Les missions inter professionnelles, subventionnées à 80% ;
- Des actions sectorielles, d'accompagnements techniques, et de projets collectifs subventionnés à 50% ;
- Des prestations.

**Les actions menées** par le Gipeblor ont été définies en adéquation avec les enjeux et les objectifs stratégiques de la filière sur une base de priorisation et de sélection.

L'interprofession est repositionnée au centre de la filière en co-animation avec les services Etat/Région.

### Des attentes fortes et une ambition portée par les acteurs de la filière

Une trentaine d'entretiens et une enquête en ligne en été conduits pour recueillir les attentes des acteurs de la filière et leurs propositions sur les axes d'évolution précédemment définis.



Les éléments recueillis ont permis de mettre des mots sur des éléments de satisfaction et des constats partagés de dysfonctionnements, de complexité de la filière bois-forêt Lorraine, et des attentes et ambitions des acteurs de la filière pour leur interprofession.

### Le Gipeblor 2.0 : un projet de filière

Un séminaire a été organisé afin d'échanger avec les acteurs sur les résultats du diagnostic et des écoutes et élaborer collectivement les pistes d'actions concrètes conduisant au changement.

Les éléments fondateurs du nouveau Gipeblor ont été posés: **Vocation,**

#### Les interprofessions bois-forêt

**Ce que font les Interprofessions bois, par ordre d'importance du temps passé :**

- Actions collectives (*systématique*),
- Animation et coordination des partenaires,
- Représentation au niveau régional,
- Source d'information pour les professionnels,
- Source d'information pour le grand public,
- Arbitrage entre membres,
- Pilotage de plans d'actions,
- Conseil individuel aux entreprises (*rare*).

**Les secteurs d'activité traités, par ordre d'importance du temps passé :**

- Bois construction,
- Récolte, mobilisation du bois,
- 1ère transformation,
- Bois énergie,
- Promotion des métiers,
- Innovation,
- Gestion forestière,
- Ameublement,
- Emballage,
- Papier, panneau.

### Les incontournables d'une interprofession

Les messages que les interprofessions rencontrées délivrent sont :

- L'Interprofession est une organisation menant des actions transversales de développement économique ;

Contacts			
 Mr Chevallier ☎ : 04 37 85 11 85 ✉ lchevallier@gressard.com	 Mr Pellet Yannick ☎ : 03 87 33 60 50 ✉ yannick.pellet@lorraine.eu	 Mme Barlier ☎ : 03 83 37 78 51 ✉ aude.barlier@gipeblor.com	 Mr Fabbri ☎ : 03 55 74 11 46 ✉ benoit.fabbri@agriculture.gouv.fr